

Conférence  
du jeune  
barreau



# La Conférence

Conférence du jeune barreau de Bruxelles • Place Poelaert 1 • 1000 Bruxelles  
Année judiciaire 2021-2022 • N° 2 – Novembre 2021 - Janvier 2022

ASPRIA.COM



# VIVEZ-EN PLUS

PLUS D'ESPACE. PLUS DE VARIÉTÉ. PLUS D'EXPERTISE.



Si vous devenez membre Aspria, en tant qu'Avocat au Barreau de Bruxelles, vous ne payerez pas de droits d'entrée et vous profiterez d'un mois d'abonnement offert et d'une réduction de 10% minimum sur les cotisations mensuelles.

Contactez-nous dès maintenant au 02 508 08 08 pour profiter de cette offre avantageuse.

# ASPRIA

LIVE LIFE WELL

# SOMMAIRE

05

## ÉDITORIAL

Par la présidente de la Conférence du jeune barreau, Céline Wiard

07

## BILLET DE LA RÉDACTRICE

Par Hanna Bouzekri

18

## UN VOYAGE PHOTO...

Découvrez le nouvel ouvrage de maître Feron

20

## PETIT WEEK-END À ARRAS

Compte-rendu



08

## INTERVIEW DE PHILIPPE LAMBERTS

Par Hanna Bouzekri



22

## APPEL AU PEUPLE DE BERRYER



24

## PRÉSENTATION DE L'ORATEUR



25

## RENTRÉE SOLENNELLE



26

## INTERDIT DE SÉJOUR

Carte Blanche de M<sup>e</sup> Christophe Marchand

28

## FORMATIONS

Découvrez tous les Midis de la formation et les colloques de la Conférence

30

## ACTIVITÉS

Nos officiers de bouche ont testé pour vous un nouveau restaurant

33

## LES ODB'S

Nos officiers de bouche ont testé pour vous un nouveau restaurant

35

## AGENDA

Le calendrier des formations, colloques, MDF, MDE et événements en bref...



# ÉDITORIAL



Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas.

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, la rentrée judiciaire est tout juste derrière nous et déjà se profilent les fêtes de fin d'année.

Les premiers mois de cette nouvelle année judiciaire auront été très agréables pour la Conférence du jeune barreau et parsemés de rencontres. Il était temps.

Depuis le 9 septembre, les après-midis d'études, midis de la formation et colloques s'enchaînent. Ils vous sont systématiquement proposés en ligne et en présentiel. Vous êtes nombreux à avoir retrouvé le chemin de la salle Marie Popelin et j'en suis ravie.

Les premiers événements sportifs, l'afterwork de rentrée et l'accueil des stagiaires ont également été couronnés de succès.

Le 21 janvier 2022 aura lieu la traditionnelle rentrée solennelle de notre barreau lors de laquelle il m'appartiendra de répondre au discours de M<sup>e</sup> Guillaume Lys, orateur de rentrée.

La tâche est ardue et votre soutien me sera nécessaire.

J'ose espérer que vous serez présents lors du dîner de gala qui suivra. Un événement de taille qui nous permettra une fois encore de nous réunir.

Je tiens à saluer Monsieur Anthony Lackner qui a rejoint l'équipe qui m'entoure.

Actif pour la Conférence du jeune barreau depuis 2013, il y occupe à présent la place de coordinateur.

Taillé pour la fonction, Monsieur Anthony Lackner assure notamment la gestion du site internet, la présence de la Conférence du jeune barreau sur les réseaux sociaux, sa comptabilité et son administration au sens large. Il consacre également de nombreuses heures à la mise en page du périodique que vous tenez entre les mains.

Je remercie celles et ceux qui lui ont déjà réservé un accueil chaleureux et j'invite ceux qui ne l'ont pas encore rencontré à faire prochainement sa connaissance. Il est à votre disposition.

Au plaisir de vous revoir tout prochainement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Céline WIARD'.

Céline WIARD,  
Présidente de la Conférence du jeune barreau

# L'impact écologique du périodique "La Conférence"

1

## Conception

Notre partenaire, Comm/eco, a des valeurs éco-responsables. Il propose de compenser les émissions de CO<sup>2</sup> à concurrence de 5% de sa facture dans la plantation d'arbres en Belgique ou en France ou encore dans le nettoyage des océans.



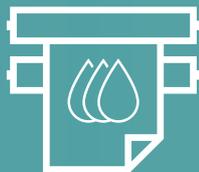
2

## Impression

Notre imprimeur possède le label IMPRIM'VERT décerné aux imprimeries écologiques en France. Il est également certifié ISO 14001, ISO 9001, FSC et PEFC.

Voici les principales actions écologiques mises en place :

- Les encres sont végétales
- Calcul de l'empreinte écologique et compensation
- L'usine est alimentée par l'énergie verte
- 3350 panneaux solaires sur le toit
- Récupération des eaux de pluie
- Recyclage et réduction des déchets
- Machines ne nécessitant pas de pré-chauffage
- ...



3

## Publipostage

Nous faisons confiance à un atelier protégé pour la mise sous film et le publipostage. Le film dans lequel est emballé votre périodique "La Conférence" est Bio dégradable, n'hésitez donc pas à le mettre dans les poubelles recyclables ou encore dans votre compost.



# LE MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF



*« Tout le monde parle d'Europe mais c'est sur la manière de faire cette Europe que l'on ne s'entend plus »*

Jean Gabin dans le film Le Président d'Henri Verneuil.

Il était une fois Bruxelles, capitale de la Belgique et capitale de l'Europe. L'Union européenne, on la critique souvent, elle reste floue parfois mais elle est nécessaire dans un monde globalisé où les 27 individuellement ne pèsent plus.

J'ai voulu en savoir plus sur l'action de l'Union européenne post Covid et notamment, sur le lancement du pacte vert (dit également le green deal). J'étais donc au bon endroit, Bruxelles, siège de la Commission européenne, qui accueille provisoirement le Parlement européen (pour ne pas froisser les français qui nous liraient) et ses ballets incessants de sirènes rue Belliard lors de chaque sommet européen.

J'ai toujours admiré l'homme politique et ses déclarations dans l'hémicycle, européen convaincu et convaincant, belge, c'était LA personne à interroger

pour aborder les questions environnementales, sanitaires et économiques au regard des politiques européennes. J'ai donc rencontré, M. Phillippe Lamberts, Député européen, membre du groupe des Verts au Parlement européen, pour aborder ces questions. Je le remercie à nouveau pour sa disponibilité et ce passionnant échange.

Merci également à son équipe d'avoir rendu cet entretien possible !

**Hanna BOUZEKRI**

Secrétaire et rédactrice en chef  
de la Conférence du jeune barreau



DOSSIER

INTERVIEW DE  
PHILIPPE LAMBERTS

HB - La pandémie a rebattu les cartes plus vite que prévu ou tout du moins elle a fait prendre conscience à quelques-uns de l'urgence climatique dans laquelle on se trouve. Tant le rapport du GIEC que les catastrophes climatiques que l'on a observé cet été nous démontrent à quel point il est nécessaire d'agir et d'agir vite. Quel lien faites-vous entre cette pandémie et le dérèglement climatique ?

*Le lien n'est pas immédiat, c'est plutôt sur la question de la biodiversité. Une des hypothèses parmi au moins deux autres, c'est en effet le rapprochement exagéré des communautés humaines de milieu naturel où circule ce virus. Autrement dit le fait que l'être humain refuse de sanctuariser une partie de la nature l'expose donc à ce genre de chose.*

*L'autre hypothèse, c'est que le virus a été collecté dans la nature puis après cela stocké dans un laboratoire chinois et qu'il ait fuité, est une hypothèse également possible.*

*Ce qui est plutôt intéressant c'est de voir que la pandémie a fait voler en éclat une série de choses qui passaient pour des vérités révélées dans le monde d'avant. Par exemple, le fait que l'on pouvait s'occuper du climat mais il ne fallait pas que cela nuise à notre économie. Or, qu'est-ce que l'on a fait pour la pandémie ? On a arrêté l'économie pour protéger la vie. Finalement, le climat c'est juste la même question. Sommes-nous prêts à nous rappeler que l'économie est au service de la vie et donc subalterne par rapport à la vie. Ce n'est pas la vie qui est subalterne à l'économie, ce que la plupart des décideurs politiques et économiques considéraient avant la pandémie.*

*Ce qui est intéressant au niveau européen c'est que pour la première fois, il y a une vraie prise de conscience au niveau de la Commission européenne, du fait que nous sommes confrontés à un enjeu existentiel avec la question du climat. L'occasion aurait été très belle pour mettre entre parenthèse le Green deal européen (pacte vert, ndlr) à cause de la pandémie. Croyez-moi les pressions de ceux qui pensent que l'économie est plus importante, étaient extrêmement fortes dans ce sens-là et ce n'est ça qui s'est passé. Non seulement le green deal n'a pas été ralenti mais en plus de ça dans le plan de relance européen qui est consécutif à la pandémie, l'enjeu de la transition écologique est devenu un enjeu central. C'était déjà une bonne nouvelle que la pandémie n'ait pas tué le green deal. Je pense même qu'elle a eu plutôt tendance à le renforcer dans l'agenda politique européen.*

“ On a arrêté l'économie pour protéger la vie. Finalement, le climat c'est juste la même question ”

HB - Le plan de relance de l'Union européenne démontre l'importance de la place de l'Union et son rôle majeur. Peut-on encore en douter ?

*On peut toujours en douter, je connais beaucoup de gens qui doutent de la crucialité de l'Union européenne. Je pense en tous les cas que la pandémie les a rendu plus minoritaires. On le constate, notamment il y a eu une enquête d'opinion qui a été faite, il y a 6 mois. L'on demandait aux citoyens s'ils étaient satisfaits de la manière dont la pandémie a été gérée. La réponse était plutôt négative. Et quand on leur demandait s'il fallait plus d'Europe ou moins d'Europe, les 2/3 des gens répondaient: « il faut plus d'Europe ». Autrement dit, l'enchevêtrement des mesures nationales sur le plan, simplement, de la libre circulation, eh bien on a vu que c'était un peu le bazar et par ailleurs, je crois justement que l'existence de ce plan de relance européen a montré qu'ensemble on est plus forts. En Belgique, c'est la devise du pays. Fondamentalement, c'est cela, face à des enjeux pareils si l'on ne réagit pas tous ensemble, on fera moins bien que si l'on régit solidairement. C'est vrai sur la question de l'acquisition des vaccins, c'est vrai aussi sur la question du plan de relance. C'est vrai que ce plan de relance à une taille limitée. Toutefois, les principes de base sont les bons, c'est-à-dire que si l'on veut relancer l'économie pas comme avant mais en engageant les activités de transition que ce soit écologique ou numérique.*

*Par ailleurs, on finance le plan sur une grille qui correspond à la capacité des Etats membres et on dépense ce plan selon une grille correspondant aux besoins. Autrement dit, c'est un mécanisme de transfert et de solidarité financière puisque les plus riches sont ceux qui contribuent le plus mais ce n'est pas nécessairement ceux dans lequel chez qui le plan est le plus majoritairement dépensé. Tout cela ce sont des bonnes nouvelles pour le projet européen.*

HB - Les 806 milliards d'euros alloués ont-ils suffisans ou faudrait-il comme certains l'ont déjà murmuré penser à une rallonge ?

*On savait depuis le début que ce montant ne serait pas suffisant. Si l'on veut faire un truc un peu sérieux on aurait*



engagé dû engager, à la grosse de louche, rien que pour la partie climat entre 2 et 3% du PIB européen chaque année. Pour donner une idée, cela représente entre 250 et 300 milliards d'euros chaque année et pas seulement pendant 3 ans. On peut donc dire que sur les 3 années du plan de relance, c'est à peu près ça mais il faudrait que cela dure beaucoup plus longtemps et que l'on continue les efforts au-delà des trois ans prévus pour le plan de relance. Le volume a été déterminé essentiellement par ce qui était possible de faire passer au Conseil européen et malheureusement le Conseil européen (c'est-à-dire là où siège des 27 chefs d'Etat et de gouvernement), il fallait l'unanimité car c'est une matière budgétaire. Donc le calcul fait par la Commission et le Conseil, si l'on voulait que cela passe, c'est qu'il ne fallait pas trop demander. Sinon on aurait eu un refus, dès lors, on a fait passer ce montant de 806 milliards d'euros. Maintenant, mon espoir c'est que le plan soit un tel succès que même les Etats radins se disent finalement : « c'était une bonne chose et il faut que l'on continue ».

**HB - Ce plan de relance a-t-il été bien pensé ou il ne fait que véhiculer les vieux démons de l'Union, à savoir, des réformes structurelles en matière de marché du travail, de services publics, de protection sociale et dont on a vu les effets néfastes par le passé : montée des inégalités, désarmement des services publics particulièrement sanitaire, précarité, etc... ?**

*C'est clair que les majorités politiques qui se sont succédé à l'Union européenne depuis une trentaine d'années sont des*

*majorités néo libérales qui poussent ce genre de réformes. Est ce qu'elles ont disparu ? Non, pas entièrement. Et donc, oui, il reste des relents de tout ça comme dans les recommandations faites aux États membres, c'est évident. Mais je constate aujourd'hui que, par exemple, le plan de relance espagnol a été approuvé par l'Union européenne et bien sûr, il y a eu des indications comme quoi il fallait continuer les réformes du marché du travail, etc.*

*Alors que le gouvernement actuel en Espagne veut plutôt revenir sur les réformes des pensions et du marché du travail faites par la droite précédemment. Mais donc, ça n'a pas été suffisant que pour arrêter le plan.*

“ *Maintenant, mon espoir c'est que le plan soit un tel succès que même les Etats radins se disent finalement : « c'était une bonne chose et il faut que l'on continue »* ”

*Par contre, le plan hongrois et le plan polonais sont arrêtés pour l'instant parce que ces deux pays ne respectent pas les règles d'État de droit de l'Union européenne. Je constate que l'on a su bloquer des plans, me semble-t-il, pour des bonnes*

*raisons, c'est-à-dire le manque de respect de l'Etat de droit et que l'absence ou l'insuffisance de réformes néolibérales n'a pas été suffisante pour empêcher l'approbation des plans dans des pays comme l'Espagne et le Portugal.*

*Et donc, moi, je m'en réjouis. Ça traduit pour moi une perte d'influence des néo libéraux dans les cercles de décisions politiques. D'ailleurs, que ce soit au niveau national ou européen, comme en Belgique, on va voir dans les semaines et les mois qui viennent sur la réforme des pensions, la réforme de la fiscalité. On verra quels seront les équilibres dans le gouvernement (belge, ndlr). En tout cas, clairement, au niveau européen, le centre de gravité est en train de bouger.*

HB - Transition écologique et transition numérique au regard du plan de relance vont-elles de pair ? Comment les envisager ensemble ? Et non l'une à l'exclusion de l'autre ?

*Pourquoi est-ce qu'elles se retrouvent toutes deux priorités de la Commission et donc dans les priorités du plan de relance ? Parce que s'il n'y avait que la transition écologique, le ban et l'arrière ban de la présidence de la Commission, et à savoir les conservateurs européens du PPE (parti populaire européen, ndlr), ne seraient pas contents. Ils auraient dit : « Tout ça est bien trop vert ». Donc il a fallu mettre une dose de numérique pour donner, quelque part, à manger à la frange la plus libérale et conservatrice de la majorité parlementaire européenne.*

*Maintenant, si vous voulez mon avis dans le champ politique, il est très clair, en tout cas au niveau de la présidence de la Commission, sa priorité numéro un est celle du Green deal et de la transition écologique. D'ailleurs, on ne sait pas très bien ce que ça veut dire, la transition numérique. Il y a, c'est vrai, une forme de contradiction dans le terme parce que on voudrait nous faire croire que la numérisation généralisée consiste en une dématérialisation des choses. Or, ce n'est pas vrai du tout. Simplement, on remplace pour prendre un exemple, une feuille de papier par des électrons, mais les électrons ne sont pas moins matériels qu'une feuille de papier et ne consomme pas moins d'énergie.*

*Ainsi, peut être que dans certains cas, il consomme moins d'énergie. Est-ce dire que le digital, est dématérialisé ? Ce n'est juste pas vrai, la dématérialisation consomme un porte avion en énergie et je dirais que des dérives du genre, des monnaies, des crypto monnaies, vont constituer une partie de plus en plus importante de notre consommation énergétique. On voudrait nous faire croire que la numérisation des choses réduit notre empreinte écologique, en tous les cas et jusqu'à maintenant, ça n'est pas vrai.*

*Ça ne veut pas dire que pour autant que l'électronique n'a pas sa place dans une société de la transition écologique. Toutefois, se dire, on y va à tous crins, sans réfléchir aux impacts environnementaux, à la fois des matériaux dont on a besoin pour faire les équipements et de l'énergie dont on a besoin pour les fabriquer et éventuellement pour les*

“ On voudrait nous faire croire que la numérisation des choses réduit notre empreinte écologique, en tous les cas et jusqu'à maintenant, ça n'est pas vrai. ”

*recycler et surtout pour les faire fonctionner, c'est de nouveau boucher un trou en creusant un autre. Tout le monde n'a pas conscience de ces enjeux là et c'est ça le problème.*

HB - Justement, j'aurai quelques questions sur le nucléaire par la suite. Mais avant cela, j'ai encore quelques questions sur l'action de l'Union européenne. La crise du Covid-19 a-t-elle réellement stoppée les ambitions de la mondialisation effrénée. Qu'en est-il en réalité ? Et comment ce ralentissement est envisagé par l'Union européenne ? Le green deal est-il à la hauteur des enjeux ?

*C'est le grand angle mort du Green deal. Jusqu'ici en tout cas. La non remise en cause du parti pris libre échangiste et l'idée que la bonne échelle pour tout, c'est le monde. Est ce qu'on asservi nos projets de traité de libre échange ou les traités de libre échange existants à la logique de la réduction des inégalités et à la logique de la réduction de notre empreinte écologique ? La réponse est non, ça reste un angle mort. Mais là, je dois dire que ce n'est pas le climat qui a forcé une reconsidération, alors que c'est pourtant évident que déplacer toujours plus de tonnes sur plusieurs kilomètres, forcément ça a un impact sur notre empreinte écologique. C'est le Covid. Quand on est à 100% dépendant du reste du monde pour les semi-conducteurs, pour l'aspirine, pour les médicaments, pour les masques, cela crée une vulnérabilité. Avec le Covid, on a commencé à réaliser que le tout au commerce international ce n'était peut-être pas une très bonne idée. Et donc là, le discours consistant à dire qu'il faut relocaliser n'ont pas tout mais un certain nombre d'activités gagne du terrain. Ça ne veut pas dire pour autant que la partie est gagnée.*

*Maintenant, je mets aussi en garde contre les partisans de l'autarcie. Si vous réfléchissez en termes de résilience, la dépendance à 100% à l'égard d'autres est évidemment un*

*facteur de grande vulnérabilité et donc, c'est contraire à l'idée de résilience. Mais quand vous ne pouvez compter que sur vous-même, c'est aussi un facteur de vulnérabilité. Autrement dit, quand on ne peut pas compter sur les autres, ça vous rend fragiles aussi. Dans ce domaine là comme dans tant d'autres, la question est de savoir où place-t-on le curseur ? Clairement, pendant les années de la mondialisation néolibérale, on a mis le curseur à l'extrême du côté de la mondialisation.*

*Mais gardons-nous de dire qu'il faut viser l'autarcie totale. Parce que ça, ce n'est pas non plus résilient. Il faut donc ramener le curseur à quelque chose de raisonnable.*

*Il y a des choses qui exigent l'échelle, on va dire l'échelle continentale. Je pense qu'en effet, le marché intérieur européen, c'est la bonne échelle pour organiser un marché en général. Maintenant, dans l'alimentation, par exemple (ndlr) c'est un truc pour lequel même l'échelle européenne serait trop grande. On a intérêt à manger plus local que cela. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas manger un fromage italien ou boire un vin espagnol, mais en tout cas, c'est très clair qu'on a intérêt à manger le plus possible local.*

*Par contre, si je vous parle de fabriquer des trains à grande vitesse ou de fabriquer des avions, ici l'échelle continentale semble l'échelle appropriée. Et le marché pertinent, c'est le marché mondial. Il faut sortir de cette idée que c'est taille unique. Pour les néolibéraux, on est dans un système où non seulement, il n'y a pas d'alternative au système de pensée, mais surtout, il y a une seule taille et c'est la taille mondiale donc XXL. Alors qu'il y a des choses pour lequel il faut du XXL. Il y a des choses pour lesquelles il faut du XL. Il y a des choses pour lesquelles L est la bonne taille voire M. S ou XS et donc, selon les activités qu'on considère, il faut appliquer la bonne échelle. Et la bonne échelle, ce n'est pas le mondial pour tout.*

**HB - L'objectif que s'est fixé ce pacte vert avec une demi diminution des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990 et pour être totalement décarbonée en 2050. Est-ce raisonnablement atteignable ? Ou alors, c'est au contraire une demi-mesure de la Commission européenne ?**

*Personne ne sait si c'est raisonnablement atteignable parce que c'est en faisant qu'on découvrira. Tout dépend déjà si on a d'abord la volonté de faire. Si on commence en disant ça va être difficile, c'est beaucoup trop, si on commence comme ça, on est sûr qu'on n'y arrivera pas. Donc, la première chose*

*à faire, c'est se dire OK, les gars, on y va, on se retrouse les manches et on verra bien à quoi on arrivera. Ce qui est sûr, c'est que si l'Europe prend sa juste part des objectifs de Paris, alors c'est moins 65% qu'on doit faire et pas moins 55%.*

*L'objectif nominal, je ne sais pas si on peut l'atteindre. En tout cas, il est insuffisant si on réfléchit par rapport à ce que la science exige. Par rapport à l'objectif qui était précédemment inscrit dans le droit européen et qui est un objectif d'au moins 40% d'émissions à l'horizon 2030 donc moins 55 net, c'est déjà beaucoup mieux. Ce n'est pas assez mais c'est beaucoup mieux et, ça, c'est indiscutable.*

**HB - Et comment peut-on agir pour une transition plus solidaire ? Quels sont les leviers de la Commission européenne et du Parlement européen et donc l'Union européenne pour mettre fin à la concurrence sociale et fiscale ?**

*Vous avez mis le doigt dessus. En réalité, les principaux leviers de la redistribution ou en tout cas, au-delà de la justice distributive en matière de revenu, ils se situent au niveau national. Pour la distribution, ex-ante, c'est l'organisation du marché du travail et les rapports de force en entreprises qui permettent aux travailleurs d'extraire une plus grande part de la valeur ajoutée pour le revenu du travail et ex-post c'est la sécurité sociale et la fiscalité.*

*Tous ces leviers sont au niveau national. Mais vous avez raison, l'Union européenne pousse depuis des années les Etats membres, dans un certain sens sur le marché du travail, c'est à dire des réformes néolibérales.*

*Sur la fiscalité et la sécurité sociale, c'est essentiellement le Conseil et les Etats membres qui poussent à la concurrence, donc forcément à un nivellement par le bas. Ce que l'Union européenne peut faire avant toute chose, c'est d'arrêter de pousser les Etats membres dans le sens de la concurrence.*

*Au contraire, pratiquer plutôt la coopération, ce qui veut dire que l'on rend plus difficile aux détenteurs de capital, l'extraction d'une rente de la société, tout simplement parce qu'ils ont plus difficiles à jouer le système fiscal ou social d'un Etat membre contre celui d'un autre. Mais ça n'exclut pas non plus, et ça, c'est la réponse que la Commission européenne a mis sur la table, c'est de dire « On sait que les prix des produits et des services vont augmenter si on les fait de manière juste et durable. Il nous faut donc un fonds financier pour quelque part faire de la redistribution ». De toute façon, les montants dont on parle sont ridiculement faible par*

rapport aux besoins. On parle de 30 ou 40 milliards d'euros. C'est évident que ce n'est pas suffisant, mais je répète, ça ne pourra marcher et en tout cas, on aura une transition juste que si la réglementation environnementale s'accompagne de transformations importantes de la fiscalité, de la sécurité sociale et de l'organisation du marché du travail. Et pour cela, sur l'environnemental, c'est l'Union européenne qui est dans le poste du conducteur et sur tout le reste, ce sont les Etats membres. Si ceux-là ne collaborent pas cela ne va jamais marcher, et donc très cyniquement, si les Etats membres veulent saboter le Green deal, ils ont juste à maintenir les systèmes fiscaux et sociaux comme ils sont. Et là vous aurez la révolution des gilets jaunes au cube et on dira « vous voyez, on ne peut pas faire la transition écologique ». Ils peuvent s'organiser pour la saboter ça, c'est sûr.

**HB- Mais alors, justement, que répondez-vous et là j'utilise les mots que vous avez eu à l'égard de la présidente de la Commission européenne lors du discours sur l'état de l'Union « que dire à celles et ceux qui renâclent à l'action climatique au motif qu'elle se ferait au détriment de notre économie et de nos emplois »**

*Je leur dis que si on ne rencontre pas le défi climatique, ce débat sera nul et non avvenu parce qu'on aura plus d'économie. Tout simplement, c'est de nouveau s'imaginer que l'on veut bien sauver la vie, mais pas au prix de l'économie. Eh bien, s'il n'y a plus la vie, il n'y aura plus d'économie, problème résolu.*

“ Par ailleurs, je dis et je répète que la seule source durable de compétitivité, ce qui n'est pas un gros mot, pour moi, de l'économie européenne, c'est d'être leader de la transition. ”

*Si on n'est pas leader de la transition, on aura juste aucune place dans l'économie du 21e siècle, sauf à être le musée du reste du monde. Vous aurez les touristes chinois, américains qui viendront voir nos beaux restes. Mais avec ça, on ne fait pas une société à haut niveau de vie. Parce que le secteur Horeca et du tourisme ne sont pas des secteurs à haute valeur ajoutée. Il faut choisir. Il faut choisir un moment. Mais à force de défendre l'économie hier, on tue l'économie de demain et ça je ne m'y résous pas.*

**HB - 75% de l'énergie est produite par le nucléaire en France. La transition va-t-elle passer par le nucléaire ou non ? Peut-on arriver aux objectifs sans le nucléaire ?**

*Alors si vous regardez les choses uniquement par la lorgnette CO2, c'est évident que le nucléaire, ça vaut mieux que le gaz, ça vaut mieux que le charbon. Ça ne vaut pas mieux que les renouvelables ? Certainement pas, mais en tout cas, sur le plan strict du CO2, c'est pas mal. Maintenant, c'est ce que je disais tout à l'heure. Il ne faut pas oublier que dans les endroits où le dérèglement climatique se manifeste par un réchauffement ça rend, l'équation nucléaire beaucoup plus difficile, je veux dire si vous ne pouvez pas faire tourner vos centrales quand il fait chaud parce qu'il n'y a plus d'eau pour les refroidir, vous avez un problème et pas un petit, un gros.*

*Si vous regardez les choses par la perspective plus large de l'empreinte écologique, autrement dit de l'impact écologique qu'ont les activités humaines alors arrive ce point qui dérange, qui dérange les nucléocrates depuis toujours, c'est le plan des déchets. On ne sait pas quoi faire avec ces déchets et ce sont des déchets qu'on ne peut pas juste jeter dans la nature et jeter un peu de terre dessus et se dire que tout ira bien. Ces déchets sont toxiques, ils sont mortels pour le vivant et sur non pas quelques décennies, mais plutôt sur des siècles, des dizaines voire des centaines de siècles. Ça pose un problème qui n'est pas petit. Et les nucléocrates nous disent depuis toujours oui, mais on sait faire du nucléaire sans déchet. Eh bien, les gars qu'est-ce que vous attendez ? Qu'est-ce que vous attendez si c'est si facile ? On sait traiter les déchets. Eh, bien si c'est facile faites-le ! On sait démanteler une centrale ? On attend de voir. On ne peut pas dire que le nucléaire c'est une technologie émergente et que c'est normal qu'on n'ait pas encore toutes les réponses. On a commencé à faire des centrales nucléaires pour faire la bombe atomique pendant la seconde guerre mondiale, donc on a au moins trois quarts de siècle de recul.*

*Si, après ces trois quarts de siècle, il n'y a toujours pas de solution, c'est probablement que nous sommes dans une impasse. Si tel est le cas, je pense que s'obstiner dans une impasse cela n'est pas un signe d'intelligence donc pour nous en tout cas, et ce n'est pas un choix idéologique, c'est un choix rationnel, le nucléaire, à terme ne doit pas avoir sa place dans le mix énergétique européen ou même mondial.*

*D'ailleurs, je vous rappelle et vous avez pris l'exemple de la France qui, évidemment produit une distorsion de la vue, parce que le nucléaire dans la production énergétique*



“ Si, après ces trois quarts de siècle, il n’y a toujours pas de solution, c’est probablement que nous sommes dans une impasse. ”

mondiale, c’est quelque % donc se dire que ça va être la grande solution. Courage, parce qu’alors, il va falloir couvrir la planète de centrales nucléaires. Et même si on voulait, on ne serait pas. Tout simplement parce qu’on n’a pas assez d’uranium pour que cela dure, pas indéfiniment et on n’a pas les compétences pour. Et c’est compliqué. C’est ça le problème aussi, c’est que les exigences de sûreté sont telles que ça coûte un porte avion presque que littéralement, une centrale nucléaire, et donc ce n’est pas seulement le problème des déchets, mais que ça devient non économique par rapport à d’autres solutions énergétiques y compris, je le rappelle la réduction de notre consommation. On ne peut pas dire qu’on va réussir la transition avec une consommation énergétique qui continue sur une courbe exponentielle, ce n’est juste pas possible. Donc, et avec n’importe quel mix énergétique d’ailleurs, c’est juste impossible. Le nucléaire maintenant, il est là. On ne peut pas non plus dire on n’aurait pas dû le faire. Oui, on peut dire ça. Sauf qu’on l’a fait dans des pays comme la France et la Belgique. C’est une partie colossale du mix énergétique. Et donc, là où je suis absolument intransigeant, c’est sur le fait que ça n’a pas de place à terme dans notre mix énergétique et donc à terme, il faut en sortir. Là où je peux être flexible, c’est sur le chemin de transition. Autrement dit, si Yannick Jadot devenait président de la République demain en France, il ne va pas fermer le robinet du nucléaire du jour au lendemain. Ça va prendre du temps et je pense qu’en France, ça se chiffre en décennies pour sortir du nucléaire, mais premièrement, c’est qu’on arrête d’en construire des nouvelles et deuxièmement, on sécurise l’existant, ce qui demande encore des investissements, et on organise la substitution du parc nucléaire par autre chose, principalement les renouvelables et l’efficacité énergétique, ainsi que la réduction de notre consommation.

Ça, c’est indispensable. A terme, ça n’a pas de place, mais il faut trouver le chemin de transition et j’admets, là, peut être que je serai d’accord avec les nucléocrates, que la transition, ça ne sera pas un truc simple. Non, ce sera compliqué. On est bien d’accord que ce sera compliqué, mais au moins, en tout cas, nous, on est très clairs sur le fait que la volonté politique, c’est d’en sortir.

HB - Sur les questions particulières des ressources propres de l'Union européenne et des taxations financières. On sait que l'Union européenne est avant tout une union économique, fondée sur la concurrence non faussée. Existe-t-il une volonté de transformer structurellement l'Union européenne, son mode de fonctionnement, mais surtout son mode de financement ? Le plan de relance est quand même fondé sur un endettement sans certitude de ressources propres. Mais on a entendu Ursula von der Leyen admettre travailler sur des nouvelles ressources propres.

*Elle est obligée, c'est prévu dans le règlement du plan de relance.*

*En effet, le remboursement du plan de relance devra se faire par ce que vous appelez très justement les ressources propres, c'est à dire avec des impôts européens. Maintenant, est-ce qu'il y a une vision unanime au sein des Etats membres et des familles politiques pour faire de l'Union européenne une union budgétaire, parce c'est de ça qu'il s'agit d'une union budgétaire. Cela veut dire faire de l'Union européenne une entité politique capable de lever l'impôt et de le dépenser sous la forme d'un budget commun.*

*Autrement dit, fondamentalement, une union budgétaire, ça veut dire un Etat fédéral. Est ce qu'il y a l'unanimité ? Certainement pas. Il y a des gens qui sont radicalement opposés à ça. Est-ce qu'on pourrait arriver un jour à une majorité en faveur sur ce point ? Je l'espère. Et en tout cas, une condition cruciale et c'est ce que je disais tout à l'heure, c'est que le plan de relance est en fait une sorte d'union budgétaire temporaire et à objectifs limités. Il faut que ce prototype soit un succès.*

*Si le prototype est un succès, alors peut être qu'on voudra le produire en série, c'est à dire en faire quelque chose de permanent. Mais en tout cas, la première condition, c'est que ce plan soit un grand succès et soit vu comme un grand succès, y compris dans les pays les plus réticents à une union budgétaire. Je pense à nouveau aux Etats qu'on appelle frugaux, mais qui, je le répète, sont les Etats radins qui pensent que leur prospérité, ils ne la doivent qu'à eux-mêmes.*

*Enfin, je rappelle toujours au premier ministre néerlandais qu'il est très facile d'être frugal budgétairement quand on vole des recettes fiscales aux autres Etats membres, ce que les Pays-Bas font depuis des décennies, notamment de l'impôt des sociétés.*

*Et donc cela devra passer par la fin de la concurrence fiscale. Je pense, en effet, que si on veut établir des recettes fiscales européennes, je pense qu'une fraction d'un impôt européen des sociétés, et pas tout l'impôt des sociétés, doit aller dans les caisses européennes. Il faut harmoniser, je le pense, l'impôt des sociétés et il faut qu'une partie du produit de l'impôt des sociétés aillent à l'Union européenne.*

“ *Cela veut dire faire de l'Union européenne une entité politique capable de lever l'impôt et de le dépenser sous la forme d'un budget commun. Autrement dit, fondamentalement, une union budgétaire, ça veut dire un Etat fédéral.* ”

*On parle évidemment de produits des droits d'émission du carbone, on parle éventuellement de la taxe sur les transactions financières et de chose pareille. Je pense que tout ça devrait faire partie de l'ensemble des recettes fiscales dont tout ou partie est affectée à l'Union européenne et ce ne serait que justice. Imaginez un peu et je sais que c'est là que Bart De Wever veut emmener le pays ! Imaginez un peu que chaque année, le budget de l'Etat fédéral soit déterminé sur la base de contributions des régions et des communautés. Vous imaginez un peu la foire d'empoigne chaque année ? L'Union européenne, c'est exactement ça ! Le budget, il est bâti sur des contributions des Etats membres.*

*C'est beaucoup plus logique de dire O, tout le pouvoir fiscal ne doit pas être au niveau le plus élevé, mais en tout cas, il doit y avoir du pouvoir fiscal au niveau le plus élevé, de manière à ce que les différents niveaux de pouvoir et un certain degré d'autonomie par rapport à leurs ressources et à leurs dépenses.*

**HB - Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, a fait le 15 septembre 2021 son discours sur l'état de l'Union. Qu'en avez-vous pensé ?**

*Le premier, c'était il y a un an. C'était des grandes envolées, tracer la perspective de la législature est donc forcément, il avait énormément de souffles. Ici, on est déjà dans la réalisation.*

*En plus de ça, dans un certain nombre de domaines, dont le Green deal, maintenant, la Commission a fait un gros morceau du travail et la balle est principalement dans le camp des Etats membres et du Parlement européen. Je trouve donc que le discours avait peut-être moins de souffle mais c'est aussi normal parce que quelque part, on va commencer à bosser.*

*Le message, était de dire « ok, on continue ». On a pris une bonne direction. Continuons à bosser et avec un petit cocorico sur l'action sur le Covid et je pense que ce cocorico était justifié. Voilà donc pour moi, c'est un honnête discours.*

*Dans ma réponse, j'ai dit à la fin que ce qu'il fallait que la Commission (européenne, ndlr) fasse, c'est-à-dire se préparer à l'inévitable conflictualité des choix qui allaient se faire. Autrement dit, tant qu'on est au stade des grandes intentions et de la présentation de textes législatifs., on peut être très inclusif. À un moment, il va falloir se compte. Si on veut adopter tout ça et donc il faudra accepter que tout le monde ne soit pas content, qu'il y aura des gens qui seront dans la minorité mais ça c'est la démocratie, et donc ça, c'est assumer la conflictualité. Bien sûr, moi, je suis partisan d'approche inclusive de la législation, mais pas au prix de marché. Ce n'est juste pas possible.*

**HB - Et donc panser le monde d'après, ce n'est pas juste pour les écolos des écolos bobos ?**

*Mais non, absolument pas. Enfin, je vais dire s'imaginer qu'on peut faire la transition écologique, c'est d'avoir de la bouffe bio et des maisons durables pour les riches, c'est se tromper complètement. Je veux dire, c'est en fait pour moi la transition écologique et solidaire, c'est se remettre à avancer résolument dans la réalisation de la promesse de l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les êtres humains naissent libres et égaux en droit et en dignité. On sait très bien que ce n'est pas la description du réel, c'est une promesse que l'humanité se fait à elle-même.*

*Je pense qu'avec les 40 années de la révolution néolibérale, on a fait des pas en arrière de manière significative.*

*Dans la réalisation de cette promesse, et de la transition écologique et solidaire quelque part, c'est se remettre en marche dans la réalisation de cette promesse. Et cela, ça suppose un environnement vivable pour toutes et tous. Cela suppose, oui, des revenus décents pour toutes et tous, des conditions de*

*travail décentes pour toutes et tous, l'asile pour toutes celles et tous ceux qui en ont besoin. Je le dis souvent, la boussole des écologistes, c'est ça !*

*C'est le fait que tous les êtres humains, qu'ils soient gays, qu'ils soient arabes, qu'ils soient riches ou pauvres dans nos sociétés aient la possibilité de mener une existence conforme à la dignité humaine. C'est ça, en fait, c'est ça qui guide notre action dans tous les domaines.*

**HB - Et quelles sont vos actions personnelles pour lutter contre le réchauffement climatique ? J'ai entendu, par exemple, lors d'une de vos interviews sur la Première, que vous ne voyagez jamais en avion.**

*J'ai voyagé en avion pour le travail mais j'ai jamais pris de vacances en avion. Jamais de ma vie ! Quand je vois ce que je consommais comme viande quand j'étais gamin et ce qu'on consomme aujourd'hui, je ne sais pas s'il y a un facteur 2 ou 3 entre les deux, à la baisse. Ou, c'est bien encore d'isoler une partie de notre maison à Bruxelles et se déplacer le plus raisonnablement possible. Alors on n'est pas parfait, je ne vais pas dire que je suis exemplaire, mais en tout cas, j'essaye de faire, avec mon épouse et moi de notre côté, et nos enfants, de leur côté, de faire notre part pour réduire notre empreinte écologique. Et toutes ces actions seront nécessaires. Mais ça ne nous exonère pas d'actions structurelles. C'est le travail que je fais dans les institutions européennes pour essayer de faire changer les règles du système parce que les actions individuelles et même collectives, c'est très bien mais si vous ne changez pas les règles du jeu, eh bien l'humanité court à sa perte.*

**HB - Sur la page du Parlement européen vous concernant, j'ai lu pour décrire votre parti que le terme ECOLO signifiait écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales. C'est quoi une lutte originale ?**

*(Rire) Cela date de l'époque où on ne pouvait pas déposer quand Ecolo est né, le sigle du parti ne pouvait pas être un mot. Cela devait correspondre à certaines exigences légales. L'acronyme de quelque chose, et donc les fondateurs d'Ecolos ont inventé ça. C'est sûr qu'à l'époque, les luttes étaient assez originales. Ça reste des luttes. J'espère qu'elles sont moins originales aujourd'hui, autrement dit, qu'elles seront beaucoup plus partagées. En tout cas, certainement*

“ Pour moi la transition écologique et solidaire, c’est se remettre à avancer résolument dans la réalisation de la promesse de l’article 1 de la Déclaration universelle des droits de l’homme. ”

elles seront originales, dans le sens où elles remettent en cause le système, en particulier économique dans lequel nous vivons. Autrement dit, se dire on va pouvoir simplement continuer la même chose, mais simplement en verdissant le truc, c’est à dire en utilisant des énergies renouvelables plutôt que des fossiles, c’est se fourrer le doigt dans l’œil. C’est l’ADN même du système économique dans lequel on vit qui doit être changé.

Et là, je pense que nous restons un peu des originaux parce que même Ursula von der Leyen continue à dire, par exemple, que le Green deal européen, c’est notre nouvelle stratégie de croissance. En réalité, ça doit être une stratégie de changement de paradigme, de changement de système. C’est la réalité ! Je ne dis pas que les verts ont le monopole mais je pense qu’en effet dans l’action on reste des originaux par rapport à nos confrères et consœurs.

HB - Ma dernière question, Philippe Lamberts, vous voyez vous où en 2024 ?

En 2024, en tout cas plus au Parlement européen, ça, c’est sûr. C’est un engagement que j’ai pris et je me réjouis de pouvoir le tenir. Maintenant, je ne sais pas encore où je serai, mais ce qui est sûr, c’est que je continuerai à contribuer à la cause de la transition écologique et solidaire mais à un autre endroit et d’une autre manière.



**Philippe LAMBERTS**

Député européen et co-président du groupe des Verts/ALE  
European Parliament



**Hanna BOUZEKRI**

Secrétaire et rédactrice en chef  
de la Conférence du jeune barreau





UN VOYAGE PHOTO  
HORS DU COMMUN  
À TRAVERS LE  
MONDE

Notre confrère, Benoît Feron, nous avait regalé avec son livre *Visages d'avocats* il y a une dizaine d'années. *Voyages*, son nouveau livre, va encore plus vous étonner.

Épais de 368 pages, composé de photos prises dans 39 pays, cet étonnant témoignage trouve son origine dans la pandémie du Covid-19.

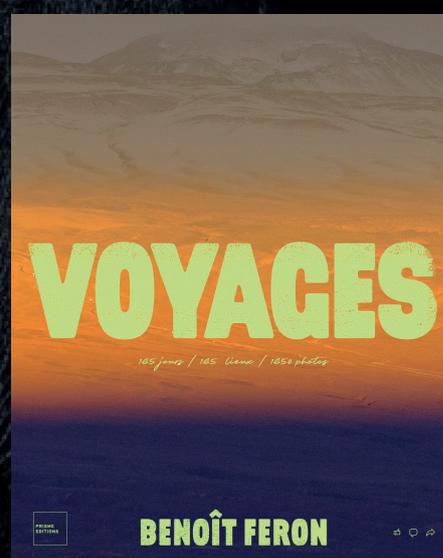
Un mot d'explication : lors du deuxième confinement débuté en novembre 2020, notre avocat globe-trotteur propose de faire voyager les gens virtuellement en entamant sur sa page Facebook une série photo quotidienne baptisée « *Traveling in Confinement* ». Chaque jour, il envoie sur la toile de la couleur, du rêve, de l'inattendu, en puisant parmi ses dizaines de milliers de photos prises pendant 20 ans un peu partout dans le monde. Et pour compléter les clichés, le photographe se fait conteur en nourrissant ses images de centaines d'anecdotes. Rapidement une véritable communauté d'internautes se crée autour de cette série aussi belle qu'inattendue et voyage aux quatre coins de la planète, dans tous les registres.

Benoît nous donnera ainsi rendez-vous quotidiennement pendant 165 jours jusqu'au 18 avril 2021, jour où les voyages non essentiels seront de nouveau autorisés.

Cette extraordinaire série est aujourd'hui traduite dans un livre à nul autre pareil publié par Prisme Editions. Un ouvrage qui nous invite dans des endroits improbables, comme dans les fameux cattle camps des Mundaris du Sud Soudan ou au milieu du Gange avec des Naga Sadhus lors de la grande Kumbh Mela, le plus grand rassemblement humain au monde. Mais aussi devant des icebergs d'Antarctique ou au sommet du Kilimandjaro, le plus haut sommet africain culminant à 6.300 mètres.

Tout en nous replongeant dans de vieux souvenirs, comme ce portrait de Freddie Mercury en concert à Forest National, il y a quelques décennies. Et sans négliger les ambiances urbaines, avec du street art décorant les murs de Berlin, Lisbonne ou Valparaiso.

Un kaléidoscope hallucinant sous forme de témoignage multi facettes sur l'état du monde. A déguster sans réserve par les amateurs de voyages et de surprises. Le parfait cadeau de fin d'année, à découvrir dans toutes les bonnes librairies.



*Voyages*, Prisme Éditions, 368 pages

# PETIT WEEK-END À ARRAS



On s'était donné rendez-vous dans un an.

Même jour, même heure, même com'.

On attendait de pouvoir voyager pour enfin se retrouver.

La troisième tentative fut donc la bonne et le 24 septembre, nous étions une trentaine à nous diriger vers Arras, chef-lieu du Pas-de-Calais, pour passer le week-end en compagnie du Jeune Barreau.

Après 3 heures d'embouteillages, c'est sous un soleil radieux que toute l'équipe des commissaires nous attendait à l'Hotel Mercure pour un verre de bienvenue.

Un « welcome pack » gourmand, utile et culturel nous attendait dans les chambres mais personne ne s'y est attardé, préférant renouer avec la convivialité et l'apéro entre amis.

Nous nous sommes rendus à pied au restaurant « Le troisième lieu », privatisé pour l'occasion, découvrant déjà au passage les magnifiques façades des maisons du centre-ville animé.

L'ambiance était chaleureuse et festive et c'est donc tout naturellement que la soirée s'est prolongée, d'abord dans le bar « La Petite Havane » déjà repéré l'an dernier, puis ensuite – pour les plus hardis – dans la boîte de nuit le « Millénium ».

Après seulement quelques heures de sommeil pour certains, la journée consacrée à la visite de la ville pouvait commencer, non sans d'abord avoir pris un bon petit-déjeuner.

Rendez-vous était donné sur la Grand Place d'Arras pour découvrir le patrimoine architectural de la ville lors d'une visite guidée, à la découverte de l'histoire de cette



cité qui fût longtemps partie du Royaume des Pays-Bas. Impossible de visiter Arras sans passer par les boves, ces galeries creusées dans la roche calcaire, jusque 20 mètres sous terre, afin d'en extraire les matériaux qui ont servis à la (re)construction des façades du centre-ville. La visite du beffroi était également incontournable et même les confrères sujets au vertige n'ont pas hésité à braver leur peur pour monter jusqu'au sommet et profiter de l'incroyable point de vue à 360 °.

Trois activités étaient proposées le samedi après-midi : visite guidée du musée des Beaux-Arts, jeu d'énigme dans la citadelle ou balade à vélo dans la campagne arriégeoise. Chacun a choisi selon ses goûts et tout le monde semble avoir passé une excellente après-midi, même notre Bâtonnier, qui a malheureusement fait une double chute à vélo, se blessant légèrement à la main. Plus de peur que de mal fort heureusement.

La journée s'est poursuivie autour d'un excellent dîner, où chaque convive a pu bénéficier de l'attention de Me Sophia Azzoug, officier de bouche bienveillante et véritable cheville ouvrière de cette escapade. La soirée s'est ensuite prolongée dans un bar karaoké, où les jeunes et les moins jeunes ont repris en chœur les grands classiques de la chanson française tels que « le chanteur » ou « les petits pains aux chocolat » ainsi qu'un « tribu de Dana » dont les clients de l'établissement se souviendront longtemps.

Dimanche matin, le week-end était encore loin d'être terminé puisque la matinée était consacré à la visite du musée du Louvre-Lens où des guides, au talent inégal, nous attendaient à l'entrée de la Galerie du Temps. Cette différence qualitative ayant été très vite constatée, les groupes se sont spontanément réorganisés afin de profiter des explications des guides les plus passionnés.

La visite était trop courte. Le week-end aussi.

Cette escapade à Arras était très attendue. Elle fût surtout très réussie.



Marie DUPONT  
& Maurice HEUMANN

# AVIS DE RECHERCHE



## **Douze égos à la parole acerbe et à la critique aiguisée Vus à la Conférence du Barreau de Paris pour la dernière fois**



À la tête de l'enquête, **Monsieur Patrick Ridremont**  
Joueur de la ligue d'improvisation, acteur, professeur,  
champion du monde d'improvisation, voix,  
réalisateur, il sera notre invité !

## **CONTACT**

Si vous disposez d'arguments pour les faire taire, rendez-vous

**LE JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021 À 19H30**

au Palais de Justice

Salle des audiences solennelles de la Cour d'Appel

**Informations & inscriptions sur [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)**



## Grâce à *Easydrafting*, personnalisez facilement vos actes et contrats juridiques à partir d'une bibliothèque de modèles

 Vous **gagnez un temps précieux** dans la réalisation de vos documents juridiques.

 Vous vous **consacrez davantage** à des **dossiers à plus haute valeur ajoutée pour votre business** et vous **développez votre activité de conseil** et de service auprès de vos clients.

 Tous vos **modèles** sont **centralisés** en un seul endroit pour une **meilleure accessibilité**.

 Vous bénéficiez de **modèles fiables et actualisés régulièrement** par des experts.

 Vous profitez d'un **environnement** de travail entièrement **sécurisé**.

 Vous avez la possibilité d'**intégrer** et d'**exploiter** de façon illimitée vos **propres modèles** et documents grâce au pack **Easydrafting Custom**.

 **Domaines de modèles actuellement disponibles :**

- ▶ Les essentiels du droit
- ▶ Droit économique et des sociétés
- ▶ Droit de l'IP/IT



**Demandez-nous une démo gratuite et découvrez notre offre complète sur [stradalex.com/fr/easydrafting](https://stradalex.com/fr/easydrafting)**

# PRÉSENTATION DE L'ORATEUR GUILLAUME LYS



Talibans. Tel est le titre choisi par notre Confrère Guillaume Lys pour son discours de rentrée du barreau de Bruxelles. Il m'appartient de vous présenter l'orateur de rentrée ainsi que le sujet qu'il a choisi de vous développer après longue réflexion.

Si l'exercice n'est pas évident en ce que le texte du discours est gardé de jour comme de nuit dans un lieu tenu secret, il est sans conteste plus évident de vous présenter notre confrère.

Vous ne l'avez pas croisé au palais de justice à arpenter les tribunaux correctionnels ? Vous l'aurez certainement vu surgir sur votre écran de télévision au détour d'un débat du soir sur LN24.

Outre son attrait pour les médias, Guillaume ne ménage pas ses efforts pour les égarés de notre système judiciaire.

À l'annonce du titre, j'admets que je n'ai été que partiellement surpris tant le thème choisi se trouve au confluent des matières pratiquées journalièrement par M<sup>e</sup> LYS.

En effet, Guillaume reçoit quotidiennement des personnes naufragées et brisées par des systèmes politiques aux antipodes de nos valeurs communes et qui tentent de trouver accalmie dans nos contrées.

Il ne manquera certainement pas de nous relater certains récits de rescapés ou encore de réfugiés ayant quitté que très récemment l'Afghanistan avant que les exécutions

publiques, la disparition de l'image de la femme et des droits humains, la déscolarisation massive, l'insécurité, la pensée unique, soient redevenues la norme.

Par ailleurs, mon associé et confrère s'investit également dans la défense de très nombreuses victimes d'acte de terrorisme.

Selon certains experts, les vagues d'attentats islamistes que nous avons subies ces dernières années trouvent leur origine en Afghanistan et leurs premières brigades de « Moudjahidin » qui ont combattu dès les années 80 l'envahisseur soviétique.

Aussi, Guillaume a été au plus près de destins brisés par la violence aveuglante et gratuite du terrorisme.

Son allocution permettra peut-être de nous rappeler que bien que séparé par des milliers de kilomètres, les réfugiés afghans partagent des points communs avec nos victimes d'acte de terrorisme : de chaque côté, un parcours marqué par le deuil, la tristesse et la reconstruction.

Ou alors son discours nous entrainera-t-il vers d'autres horizons, plus proches et plus inattendus.



**Maxime PAREWYCK**  
Avocat au barreau de Bruxelles

# Rentrée Solennelle

JEUDI 20 JANVIER 2022

## CONCOURS DE PLAIDOIRIES SURRÉALISTES

15h00 : 10<sup>e</sup> édition du concours international de plaidoiries surréalistes  
Chaque candidat représentant un barreau francophone

Palais de justice, salle 1.33

VENDREDI 21 JANVIER 2022

## SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

14h45 : Hommage aux morts

15h00 : Séance solennelle de rentrée

Présidée par M<sup>e</sup> Céline Wiard,  
Présidente de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.  
Discours prononcé par l'orateur de rentrée, M<sup>e</sup> Guillaume Lys.

*Palais de justice, salle des audiences solennelles de la Cour d'appel  
L'entrée est libre mais il est recommandé de s'inscrire préalablement  
Avocats en robe*

## DÎNER DE GALA

19h30 : Cocktail et dîner de gala

- Stagiaires membres et leurs conjoints : 99,00 €
  - Membres et leurs conjoints : 135,00 €
  - Non-membres et leurs conjoints : 150,00 €
- Table de 10 personnes comprenant 2 bouteilles de champagne : 1.500,00 €

23h30 : Soirée dansante

Membres : 15,00 € - Non-membres : 20,00 €

Wild Gallery, 11 rue du Charroi à 1190 Bruxelles  
Parking gratuit à disposition

Toutes les inscriptions sont à effectuer via notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)



# INTERDIT DE SÉJOUR

## CARTE BLANCHE

Le visage du douanier ne sourcille pas, mais je vois bien que je ne vais pas passer. Aéroport de Casablanca – 28 juin 2021 – 21h00.

Nous avons la chance de beaucoup voyager !

'Espérons que nous pourrions rapidement réinventer des formes de voyage éco-compatibles postpandémie'.

Sans doute remarquez-vous ces voyageurs, qui contrairement à nous, sont emmenés sur le côté pour un contrôle « spécial ».

J'ai toujours froncé le sourcil pour ces pauvres voyageurs : sans doute des fraudeurs, ou des criminels en fuite ?

Le douanier me jette un dernier regard, ferme son poste de contrôle et m'invite à le suivre. Il a gardé mon passeport en main, je ne le reverrai que vingt heures plus tard, des mains d'un policier belge à Bruxelles : « INAD », inadmissible, expulsé : je suis « persona non grata » au Maroc.

La première raison ? Je défends depuis une année, Omar Radi, un journaliste critique emprisonné au Maroc.

Je diligente en son nom des procédures internationales onusiennes, des « procédures spéciales des Nations Unies »<sup>1</sup>, mécanisme nouveau en ce 21<sup>e</sup> siècle, siècle des droits humains.

La deuxième raison ? J'ai obtenu de multiples condamnations directes ou indirectes contre le Maroc, pour la pratique systématique de la torture, après les attentats de Casablanca de 2003<sup>2</sup>.

---

1. Sur ce sujet, voyez l'article écrit par mon associé, M<sup>e</sup> Christophe DEPRES : La protection internationale des droits fondamentaux par-delà Strasbourg : aperçu pratique du système des Nations Unies, in Contentieux des Droits Fondamentaux, Liège, Anthemis, 2021, pp. 153-182.

2. Comité des Nations Unies contre la Torture (CAT), Communication N°477/2011, Cour Européenne des Droits de l'Homme, El Haski c./ Belgique, 25/9/2012, United Nations Working Group against Arbitrary Detention (WGAD), Opinion No. 25/2013, Cour Européenne des Droits de l'Homme, Ouabour c./ Belgique, 2/6/2015, Comité des Nations Unies contre la Torture (CAT), Communication N°817/2017.



*'Après trois heures d'attente, vers minuit donc, un policier m'emmène. Je confie à mon associé Nicolas Cohen et à ma stagiaire, Manon Libert, des accessoires de supporter des diables rouges, un cadeau pour un client compatriote en vue d'un délicat Belgique-Italie deux jours plus tard.'*

Le Maroc ne m'a jamais signifié une interdiction d'entrée dans le territoire. Mais après ma brève détention arbitraire, j'ai fait l'objet d'une campagne de dénigrement par la presse. Et en lisant ces mensonges et calomnies, j'ai compris que le Maroc craignait ces procédures internationales. Voici quelques morceaux choisis :

- « Maître Marchand n'est pas l'avocat d'Omar Radi »
- « Maître Marchand est venu au Maroc pour faire le buzz »
- « Maître Marchand connaissait l'interdiction de voyager au Maroc »
- « L'avocat est hostile au Maroc »
- « Maître Marchand a eu des réunions avec des groupes armés proches du Polisario »

Les bras m'en tombent !

Me voilà devenu un terroriste, peut-être ont-ils également émis un mandat d'arrêt international contre moi ?

*'J'arrive dans une pièce de taille moyenne, sale, quelques bancs et quelques personnes affalées sur ces bancs. Une prise de courant, convoitées par les autres « INAD », en voie d'expulsion, comme moi. On ne m'a donné ni eau, ni explications. Je peux déambuler dans un espace juste devant cette cave. Je viens d'arrêter de fumer, voici un excellent stress-test de ma détermination à éradiquer ce si charmant vieux vice.'*

Entre temps le procès d'Omar Radi a bien eu lieu, et la communauté internationale des droits humains n'a de cesse d'exprimer ses craintes. Même le département d'état des Etats-Unis a réagi et demandé que le journaliste bénéficie d'un procès équitable...

« La nuit passe lentement : souvent je suis réveillé par les cris des gardiens qui viennent avertir les autres expulsés que leur tour est venu de prendre l'avion. Au petit matin je suis réveillé par un policier qui me propose du thé et du pain avec de l'huile : la fameuse hospitalité marocaine ! ».

Dorénavant je ne peux plus aller au Maroc, alors que je m'y rends très souvent pour voir des clients, mais aussi pour des visites privées : c'est un pays formidable ! Ce qui m'est arrivé est très déplaisant, mais cela montre surtout la faiblesse d'un régime. Un gouvernement qui ne peut souffrir qu'un avocat parle est bien faible et désarmé. Cela nous donne également la mesure du pouvoir des mots et de la défense des droits humains : cette expulsion montre que nous avons raison de défier les violations des droits, et cela ne fait que renforcer notre détermination.

« Ensuite le chef de la douane m'indique que mon avion sur Bruxelles part dans l'après-midi... arrivé à Zaventem, mon passeport me sera finalement remis par des policiers belges, venus me chercher à l'avion et m'ayant emmené par des petits couloirs jusqu'au poste de police belge, vers 16 heures, je suis à nouveau libre ».

Dès que notre bâtonnier a appris cette expulsion, il a réagi sans tarder, et c'est avec beaucoup d'émotion que j'ai appris ses interventions fortes et remarquables. C'est dans ces moments où l'on est secoué, et attaqué frontalement en raison de notre travail d'avocat, que l'appartenance à un ordre solidaire et que la chaleur de la confraternité trouvent leur véritable sens. En ces temps difficiles où des défis nouveaux défient la robustesse de nos droits fondamentaux, cette solidarité et confraternité seront encore mises à l'épreuve : gageons que l'ordre français des avocats de Bruxelles sera à la hauteur de cet héritage bicentenaire !



**Christophe MARCHAND**  
Avocat au barreau de Bruxelles

# MIDIS DE LA FORMATION

Eu égard à l'incertitude actuelle concernant les restrictions sanitaires, il conviendra de s'en référer à l'événement disponible sur le site de la Conférence, pour vérifier les modalités pratiques de chaque formation (webinaire et/ou présentiel,...)

## NOVEMBRE

**16/11/2021 (DE 14H À 18H30)**

Après-midi d'études en droit des biens (livre III)  
*M<sup>e</sup> Vincent Defraiteur, Avocat au barreau de Bruxelles*

**18/11/2021**

Questions choisies et d'actualité en procédure pénale  
*M<sup>es</sup> Laurent Kennes et Damien Holzapfel, Avocats au barreau de Bruxelles*

**30/11/2021**

MENA  
*M<sup>e</sup> Cécile GHYMERS, Avocate au barreau de Bruxelles*

## DÉCEMBRE

**02/12/2021**

Violences faites aux femmes : moyen de (ré)actions  
*M<sup>e</sup> Marion de Nanteuil et Pierre Monville*

**16/12/2021**

TDO  
*M<sup>e</sup> Emanuel Plasschaert, Avocat au barreau de Bruxelles*

## JANVIER

**13/01/2022**

Droit des drones : aspect théoriques et pratiques  
*M<sup>e</sup> David Ramet, Avocat au barreau de Bruxelles*

**27/01/2022**

La confiscation pénale : état des lieux et perspectives futures d'évolution  
*M<sup>e</sup> Anthony Rizzo, Avocat au barreau de Bruxelles*

Retrouvez toutes nos formations sur

[www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

## LIEU ET HEURE

Salle Marie Popelin  
(Rue de la Régence, 61 à 1000 Bruxelles) – De 12h à 14h  
Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires, les prochains Midis de la formation auront lieu en présentiel.

## PRIX

Stagiaires : 10€  
Avocats inscrits au tableau et autres : 15€  
Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du Midi de la formation lorsqu'il est suivi en présentiel.

## INSCRIPTION

Inscriptions et paiement en ligne sur [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) - En cas de problème, veuillez adresser un courriel à : [coordination@cjbb.be](mailto:coordination@cjbb.be)

## FORMATION PERMANENTE

Les inscriptions sont permises jusqu'au matin même de la formation (à 11h30 au plus tard)  
La participation aux Midis de la formation donne droit à 2 points de formation permanente (sous réserve d'agrément).

## FORMATION EN LIGNE

Le choix de la formation en ligne est définitif. Il ne sera pas possible de passer de en ligne à présentiel et vice-versa.

COLLOQUE **EN PRÉSENTIEL**

# QUAND LA NATURE REPREN SES DROITS... HUMAINS

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021 DE 14H À 17H45

## LA LIGUE DES DROITS HUMAINS ET LA CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU VOUS CONVIENT À SON COLLOQUE ANNUEL

### PROGRAMME

14H00 Accueil

14H15 Mot d'ouverture par Olivia VENET, Présidente de la Ligue des droits humains

14H20 Introduction générale par Céline ROMAINVILLE, Vice-Présidente de la Ligue des droits humains  
et Professeure à l'UCLouvain

14H45 1<sup>er</sup> panel : Trois points de vue sur la pénalisation de l'écocide

Perspective de droit pénal : Christelle MACQ, Présidente de la Commission Justice de la Ligue des droits humains et  
chercheuse à l'UCLouvain

Perspective environnementale : Orian BOËL, Juriste et représentant de l'association EndEcocideBelgium

Perspective de droit international : Vaïos KOUTROULIS, Professeur de droit international à l'ULB

15H45 Pause-café

16H00 2<sup>ème</sup> panel : Perspectives & Ouvertures

Modération : Pierre-Arnaud PERROUTY, Directeur de la Ligue des droits humains

La nature en tant que personne juridique : Gauthier DIERICKX, chercheur USL-B

Perspective (dé)coloniale : Bernard DUTERME, Directeur du CETRI - Centre tricontinental

Perspective politique : Philippe LAMBERTS, Député européen

Perspective écoféministe : intervenant-e à confirmer

Perspective de la jeunesse : Adélaïde CHARLIER, co-organisatrice du Mouvement Youth For Climate

17H15 Conclusion générale par Françoise TULKENS, Ancienne Juge belge à la Cour européenne des droits de l'homme

17H35 Mot de clôture par la Présidente de la Conférence de jeune barreau

17H45 Drink

### PRIX

Sagiaire, Avocat inscrit au tableau membre de la CJBB et/ou de la LDH : 45 €

Avocat inscrit au tableau non-membre de la CJBB et/ou de la LDH : 65 €

Étudiants, demandeurs d'emploi et allocataires sociaux : 15 € (Limité à 50 places)

COLLOQUE **EN PRÉSENTIEL** **EN LIGNE**

# LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

MARDI 15 MARS 2022 DE 14H À 18H30

Sous la coordination de M<sup>e</sup> Gilles Carnoy, avocat au barreau de Bruxelles

Les titres d'intervention de chacune des parties se présentent comme suit :

1. La structuration juridique d'une promotion immobilière : Gilles Carnoy, avocat au barreau de Bruxelles ;
2. La fiscalité de la promotion immobilière : Yaël Spiegl, avocate au barreau de Bruxelles ;
3. Les aspects urbanistiques de la promotion immobilière : Philippe Coenraets, avocat au barreau de Bruxelles ;
4. Les questions actuelles en loi Breyne : Benoit Kohl, avocat au barreau de Bruxelles.

**LE PRIX DE LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX ET À LA  
PAUSE-CAFÉ SANS OUVRAGE EST FIXÉ À :**

Stagiaires membres de la CJBB et étudiants	60 EUR
Membres CJBB	80 EUR
Non-membres CJBB	100 EUR

**LE PRIX DE LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX ET À LA  
PAUSE-CAFÉ AVEC OUVRAGE EST FIXÉ À :**

Stagiaires membres de la CJBB et étudiants	95 EUR
Membres CJBB	115 EUR
Non-membres CJBB	135 EUR

Informations complémentaires, tarifs & inscriptions : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

## Les langues du monde au cœur de l'Europe

### L'expérience et l'excellence en traduction juridique

Traductions juridiques, techniques, médicales  
et financières  
Toutes langues

Avenue Louise 146 • 1050 Bruxelles  
Tél. +32 2 646 31 11 • Fax : +32 2 646 83 41  
[translat@pauljanssens.be](mailto:translat@pauljanssens.be)  
[www.pauljanssens.com](http://www.pauljanssens.com)



**PAUL JANSSENS** SA  
INTERNATIONAL



RENCONTRE

# RENCONTRE AVEC KAREN NORTHSHIELD, RESCAPÉE DES ATTENTATS DE ZAVENTEM

JEUDI 16 NOVEMBRE 2021  
À PARTIR DE 19H30



Le 22 mars 2016, Karen Northshield se trouvait à l'aéroport de Zaventem pour rejoindre sa famille aux Etats-Unis quand a eu lieu l'attaque terroriste qui tua 18 personnes et en blessa 92 autres.

Grièvement blessée, soumise à un nombre incalculable d'interventions chirurgicales, les médecins lui donnaient peu de chance de survivre.

Elle va pourtant puiser en elle une rage de vivre hors du commun et se reconstruire peu à peu.

Cinq ans après, à l'occasion de la commémoration de ce tragique événement, elle a choisi de raconter son histoire dans un livre qu'elle a intitulé « Dans le souffle de la bombe ».

Au cours de cette soirée, Karen Northshield retracera les grandes lignes de son ouvrage qui se présente sous la forme d'un abécédaire éclaté, de A comme attentat à Z comme Zaventem par lequel elle aborde une réalité qui ne peut s'appréhender dans sa totalité.



ACTIVITÉ

# CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE : VIOLONCELLE ET HARPE

MARDI 23 NOVEMBRE 2021  
À PARTIR DE 19H

Le DUO EDEN - composé de l'excellent violoncelliste, Olsi LEKA, et de la merveilleuse harpiste, Samia BOUSBAÏNE - nous fait l'honneur de venir donner un concert hors du temps au Palais de justice.

Le duo atypique et plein de grâce qu'ils forment depuis 20 ans se produit tant en Belgique qu'à l'étranger.

Au programme du 23 novembre, ils joueront notamment, pour le plus grand plaisir de nos oreilles, des airs de Bach, Händel, Bellini, Max Bruch ainsi que des extraits des opéras Cavalleria Rusticana, Gianni Schicchi et Tourandot. Il vous sera possible d'échanger autour d'un verre à l'issue de ce concert d'environ 1h15, sans entracte.

Nous nous réjouissons de vous retrouver dans cette ambiance musicale !



ACTIVITÉ

# HAHAHA. L'HUMOUR DE L'ART

LUNDI 29 NOVEMBRE 2021 À 17H45



L'exposition « Hahaha. L'humour de l'art » sera privatisée pour la Conférence du jeune barreau de Bruxelles le temps d'une visite guidée suivie d'un drink accompagné de zakouskis.

On se réjouit de vous y voir nombreux!

Rendez-vous au ING Art Center au Mont des Arts - Place Royale à 1000 Bruxelles

Inscription sur [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)



RENCONTRE

# SAINT NICOLAS AU PALAIS

MERCREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021  
DE 15H À 17H - VESTIAIRE DES AVOCATS

Cette année, Saint Nicolas débutera sa tournée de distribution de cadeaux par le Palais de justice de Bruxelles le 1<sup>er</sup> décembre 2021 !

Les enfants seront accueillis dès 15h au vestiaire des avocats par les membres de la Conférence du jeune barreau.

Au programme : des cadeaux et bien d'autres surprises !

L'inscription préalable est obligatoire ainsi que le remplissage du formulaire qui vous sera envoyé une fois l'inscription effectuée sur notre site internet.



SAVE THE DATE

# MARCHÉ DE NOËL DES AVOCATS

JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

La Conférence du Jeune barreau et le Carrefour des stagiaires vous convient à un événement inédit : le marché de Noël des avocats, dont vous vous souviendrez longtemps !

Au programme : tous les plaisirs de l'hiver et bien d'autres surprises.

Bloquez déjà la date, les informations pratiques suivront très prochainement.



# LES ODB'S VOUS RÉGALENT

Chers Confrères,

Noël arrive à grand pas et les ODB ont pensé à vous !

En partenariat avec Monsieur David Clarat du Wine Bar Mouchart, nous vous avons concocté un accord mets et vins pour égayer vos papilles en cette période festive.

## Entrées

Pour les produits de la mer, tel que le saumon fumé ou les huîtres, nous vous recommandons de prendre un vin blanc sec et bien frais tel le sancerre du domaine Daniel Crochet (2020 – 14,00 € HTVA) ou encore un chablis du Domaine Soupe (2018 – 14,00 € HTVA).

De tels mets s'accordent également très bien avec un champagne « blanc de blanc » comme le Trois Terroirs du domaine Michel Gonnet (2016 – 29,00 € HTVA).

Pour le foie gras, il est préférable de revenir à un vin avec une légère sucrosité afin de contrebalancer le gras du plat. Un vin blanc « Jurançon » du Clos Lapeyre (15,00€ HTVA) fera parfaitement l'affaire !

## Plats

Notre cher Expert vous dira que le vin s'accorde davantage avec l'accompagnement qu'avec la viande.

Si vous utilisez des sauces « classiques », nous vous conseillons l'excellent Saint Joseph « La Relève » (2019 – 19,00 € HTVA) qui est un vin puissant qui ira très bien avec la viande.

Par contre, si vous deviez choisir une sauce épicée, il serait alors préférable de partir sur un Languedoc.

Si vous mangez du homard, un vin blanc avec plus de rondeur et plus fruité contrebalancera à merveille les saveurs de la mer. Le vin blanc Pessac Leognan du « Château Bacalan » (2019 – 17,30 € HTVA) vous conviendra parfaitement.

Pour le canard, nous vous proposons un bergerac qui vous apportera un goût fruité plus léger qui s'alliera merveilleusement avec la sauce déjà un peu sucrée qui accompagne généralement le canard. Le vin rouge « Grand Vin des Verdots » (2018 – 23,00 € HTVA) est idéal pour un tel plat.

## Fromages ou desserts

Pour clôturer en beauté votre repas, nous vous conseillons un vin rouge « Maury » du domaine Domaine Thunevin Calvet « Maury » (18,60 € HTVA). Celui-ci accompagnera parfaitement tant le fromage que le dessert.

Bon appétit !



**Sophia AZZOUG & Margaux KERKHOFS**  
Officier de bouche & Officier de bouche adjoint  
Avocates au barreau de Bruxelles

**WINE BAR MOUCHART**

Rue Eugène Cattoir 11

1050 Ixelles

[www.winebar-mouchart.be](http://www.winebar-mouchart.be)



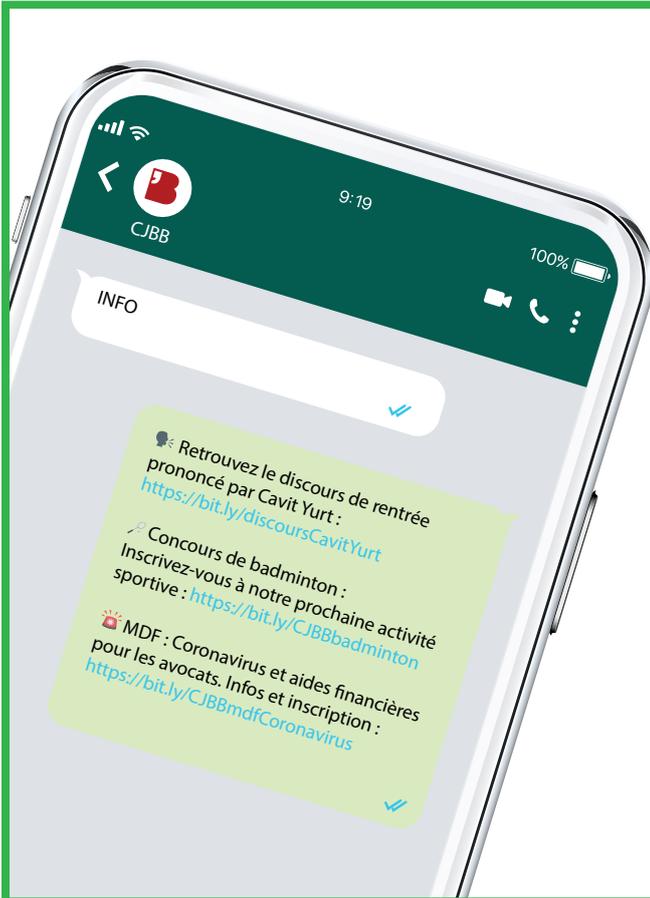
## La CJBB est aussi sur WhatsApp !

### Comment recevoir les notifications hebdomadaires de la CJBB ?

1. Ajoutez « La CJBB » dans votre liste de contact avec le numéro **0492 17 88 34**
2. Lancez ou téléchargez l'application WhatsApp
3. Envoyez le message «INFO»\* au contact « La CJBB ».

La CJBB vous enverra un message de confirmation de votre inscription. Pour vous désinscrire, il suffit d'envoyer le message «STOP»\* au même numéro.

\*En envoyant "INFO", vous acceptez de recevoir les messages hebdomadaires de la CJBB et consentez à ce que votre numéro de téléphone soit enregistré dans la base de données de la CJBB. Votre numéro de téléphone sera anonymisé, ne sera utilisé à aucune fin commerciale et ne sera pas partagé. En envoyant le message «STOP», la CJBB vous retirera de la liste de diffusion et votre numéro sera définitivement supprimé de la base de données de la CJBB.



## COTISATIONS

### MEMBRE EFFECTIF

- Avocat stagiaire : 20 €
- Avocat inscrit au tableau depuis moins de 10 ans : 50 €
- Avocat inscrit au tableau depuis 10 ans et plus : 75 €
- Avocat honoraire : 50 €

### MEMBRE ADHÉRENT

- Conjoint d'avocat stagiaire : 20 €
- Conjoint d'avocat inscrit au tableau : 50 €
- Membre sympathisant : 50 €

1) Vous pouvez désormais vous faire membre en quelques clics directement sur notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Ceci vous permettra de recevoir automatiquement les factures relatives aux paiements effectués au bénéfice de la CJBB.

2) Vous pouvez également verser votre cotisation sur le compte BE68 6300 2151 2134 de la CJBB en mentionnant le nom de l'inscrit. Nous vous remercions, dans ce cas, de bien vouloir renvoyer ce document complété par e-mail ([coordination@cjbb.be](mailto:coordination@cjbb.be)).

Conférence  
du jeune  
barreau





## INFOS LÉGALES

Le Périodique est édité par l'ASBL Conférence du jeune barreau dont le siège social est établi place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des entreprises sous le n° 0409.298.626.  
[www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

## ÉDITRICE RESPONSABLE

Céline WIARD  
Avenue du Col-Vert, 3  
1170 Bruxelles  
T. 02 899 24 10  
[cw@arcadialex.com](mailto:cw@arcadialex.com)

## RÉDACTRICE EN CHEF

Hanna BOUZEKRI  
Avenue Albert-Elisabeth 46  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T. 02 735 00 11  
[h.bouzekri@lexabel.be](mailto:h.bouzekri@lexabel.be)

## CONTACT POUR LES ANNONCEURS

Thomas METZGER  
Avenue Louise 523  
1050 Bruxelles  
T. 02 600 52 00  
[tmetzger@buylelegal.eu](mailto:tmetzger@buylelegal.eu)

Consultez notre Charte relative à la protection des données personnelles sur notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

GRAPHISME,  
LAY-OUT, COORDINATION  
ET CORRECTIONS :



**commeco**.be



**PARTENA**  
PROFESSIONAL

# AGENDA

## NOVEMBRE

**04/11/2021** ACTIVITÉ

Tournoi de Badminton

**16/11/2021** MDF

Après-midi d'études en droit des biens

**16/11/2021** ACTIVITÉ

Rencontre avec Karen Northshield

**18/11/2021** MDF

Questions choisies et d'actualité en procédure pénale

**23/11/2021** ACTIVITÉ

Concert de musique classique

**29/11/2021** ACTIVITÉ

HaHaHa. L'humour de l'art

**30/11/2021** MDF

MENA

## DÉCEMBRE

**01/12/2021** ACTIVITÉ

Saint Nicolas au palais

**02/12/2021** MDF

Violences faites aux femmes :  
moyen de (ré)actions

**10/12/2021** COLLOQUE

Quand la nature reprend  
ses droits... humains

**16/12/2021** MDF

TDO

**16/12/2021** ACTIVITÉ

Marché de Noël des avocats

## JANVIER

**13/01/2022** MDF

Droit des drones : aspect théoriques et  
pratiques

**27/01/2022** MDF

La confiscation pénale : état des lieux  
et perspectives futures d'évolution

# POUR VOUS RETROUVER EN PRÉSENTIEL ET ACCUEILLIR VOS CLIENTS EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Pour vos salles de réunion, vos espaces bureaux et halls de réception, optez pour les solutions de désinfection de l'air de **Novaerus**.

**Novaerus**, ce sont :

### 3 modèles de désinfection de l'air enregistrés et validés par le gouvernement:

- NV 200 pour les petits espaces (jusqu'à 80 m<sup>3</sup>/h)
- NV 800 pour les espaces de taille moyenne (jusqu'à 260m<sup>3</sup>/h)
- NV 1050 pour les grands espaces (jusqu'à 900 m<sup>3</sup>/h)

**99,9% des virus** (SARS-Cov2), bactéries, pollens et autres agents pathogènes dans l'air éliminés avec une efficacité scientifiquement prouvée.



Pour plus d'information

[www.respirersansvirus.be](http://www.respirersansvirus.be)  
Tél. +32 (0)81 25 50 50  
[disinfection@analisis.be](mailto:disinfection@analisis.be)